

# Projet pédagogique Du Periscolaire du mercredi 2021/2022



*"L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on ait à disposition  
pour changer le monde" –*

*Nelson Mandela*

# Sommaire

*Préambule.*

## I) L'ORGANISME.

---

- a) La Communauté de Communes.
- b) Le site d'accueil périscolaire.
- c) L'équipe d'animation.

## II) LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL.

---

- a) Présentation de l'accueil 3/12 ans.

## III) LES MODALITES D'ACCUEIL.

---

- a) Inscriptions, réservations et annulations.
- b) Transport.
- c) L'hygiène et la santé.
- d) Le budget.
- e) La tarification.

## IV) NOTRE ACTION JEUNESSE.

---

- a) Projet éducatif de la CCPTM.
- b) Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation.
- c) L'évaluation.
- d) La communication.

# Préambule.

*Ce projet pédagogique, à vocation annuelle, est établi par le directeur conformément à la réglementation en vigueur à l'Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs (ACCEM).*

*Il est amené à évoluer en fonction des changements et évolutions de l'accueil.*

*Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec le personnel d'animation de l'accueil en question.*

*Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de nos actions.*

*Le projet permet de donner sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches et intentions pédagogiques. Les préoccupations ainsi que les attentes de l'organisateur y sont repérées.*

# I) L'ORGANISME.

---

## a) La Communauté de Communes.

*La Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac (CCPTM) est une structure intercommunale située dans la région Occitanie-Pyrénées Méditerranée plus précisément dans le département des Hautes-Pyrénées (65).*

*La Communauté de Communes du Pays de Trie a été créée le 1er janvier 2007. Elle regroupait 22 communes et possédait la compétence école depuis le 1er janvier 2007. Elle a repris en gestion directe la compétence « Enfance/Jeunesse » depuis le 1er janvier 2013.*

*La CCPT est devenue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la CCPTM en fusionnant avec l'intercommunalité du Magnoac. Elle regroupe à ce jour 50 communes.*

*La CCPTM est présidée par Monsieur BARTHE Gérard.*

### ➤ *Siège social :*

*Communauté de Communes  
du Pays de Trie et du Magnoac*

*31 Place de la mairie*

*65220 Trie-sur-Baïse*

*Tel : 05 62 35 06 09*

*Fax: 05 62 35 45 14*

## b) Le site d'accueil périscolaire.

*La Maison Enfance Jeunesse (MEJ).*

*Adresse postale :*

*Maison Enfance Jeunesse*

*11 rue des Ecoles*

*65220 Trie-sur-Baïse*

*Tel: 09 61 31 67 02*

### c) L'équipe d'animation.

*Il était une fois... quatre individus qu'on appelait « Tout le monde », « Chacun », « Quelqu'un » et « Personne ». Il y avait un important travail à faire, et on a demandé à « Tout le monde » de le faire. « Tout le monde » était persuadé que « Quelqu'un » le ferait. « Chacun » pouvait l'avoir fait, mais en réalité « Personne » ne le fit.*

*« Quelqu'un » se fâcha, car c'était le travail de « Tout le monde » ! « Tout le monde » pensa que « Chacun » pouvait le faire. Et « Personne » ne doutait que « Quelqu'un » le ferait. En fin de compte, « Tout le monde » fit des reproches à « Quelqu'un » parce que « Personne » n'avait fait ce que « Chacun » aurait pu faire.*

*Moralité... Sans vouloir le reprocher à « Tout le monde », il serait bon que « Chacun » fasse ce qu'il doit faire sans nourrir l'espoir que « Quelqu'un » le fera à sa place. Car l'expérience montre que là où on attend « Quelqu'un », généralement on ne trouve « Personne » !*

*Certes l'union fait la force mais travailler en équipe - 24h/24 ou presque - n'est pas une mince affaire... Même en animation, il faut savoir composer avec le choc des égos, les oppositions de styles et de caractères, les personnalités difficiles et les humeurs changeantes; bref la nature humaine.*

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Diplômes</i>	<i>Lieux d'intervention</i>
<i>LEMONNIER</i>	<i>Mayala</i>	<i>Coordinatrice et Directrice multi-sites</i>	<i>BAFA BPJEPS</i>	<i>MEJ, école de Trie</i>
<i>LARCADE</i>	<i>Sandrine</i>	<i>Directrice centre ado</i>	<i>BAFA BPJEPS</i>	<i>MEJ, CLAC</i>
<i>CANADELL</i>	<i>Maèva</i>	<i>Directrice ALSH</i>	<i>BTSA BAFD en cours</i>	<i>MEJ, école de Trie</i>
<i>BARTHE</i>	<i>Morgane</i>	<i>Animatrice</i>	<i>BAFA</i>	<i>MEJ, école villembits</i>
<i>LAGES</i>	<i>Marine</i>	<i>Animatrice</i>	<i>BAFA</i>	<i>MEJ, école de Villembits</i>
<i>POCINO</i>	<i>Marilyn</i>	<i>Agent de restauration</i>	<i>CAP petite enfance</i>	<i>Multi-sites</i>

*Chacun a une mission, des tâches et des devoirs, mais nous devons tous nous réunir autour d'un même rôle, celui de rendre nos temps d'accueil le plus agréable possible aux enfants.*

*Pour ce faire voici un petit rappel des missions de chacun :*

*Le directeur : Il met en œuvre le projet éducatif de la structure organisatrice. Il est garant du projet pédagogique et de la sécurité de chacun. Il est responsable de tout ce qui relève du budget. Il a la responsabilité morale et pénale des enfants affectés sur les différents temps d'accueil. Il s'occupe des relations extérieures (partenaires, communes, DDCS, familles...). Le directeur doit répondre à des commandes qui sont faites par la collectivité. Le directeur est aussi animateur, il mène des activités avec son équipe d'animation et doit être un exemple pour les enfants et les animateurs.*

*Les animateurs : Ils sont sous la responsabilité du directeur. Ils adhèrent aux orientations des projets pédagogiques, éducatifs et les appliquent. L'animateur doit être force de proposition afin de mettre en place des projets et/ ou de répondre à des commandes imposées par le supérieur hiérarchique. Leur travail s'inscrit dans une démarche de travail en équipe, de partage de connaissances, de communication et ils participent à l'élaboration de la vie quotidienne et collective. C'est la personne du collectif adulte qui se trouve le plus souvent auprès des enfants, de leurs désirs et de leurs besoins. Grâce à un travail en équipe, les besoins de l'enfant seront pourvus à tout moment. Ils doivent considérer l'enfant comme un être unique et établir avec tous les enfants une relation de confiance et de communication en respectant sa pudeur et en étant impartial. Ils doivent aussi les aider à faire part par eux-mêmes et à ne pas agir à leur place. Ils représentent pour les enfants l'adulte référent. Ils mènent des ateliers avec l'ensemble de l'équipe d'animation. Enfin, ils assurent la sécurité physique, affective et morale des enfants sur tous les temps d'accueil.*

## II) LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL.

---

### a) Présentation de l'accueil.

Depuis la rentrée scolaire de 2019, nous sommes repassés à l'école à quatre jours donc l'accueil des enfants se fait directement à la Maison Enfance Jeunesse de Trie-sur-Baïse de 7h30 le matin jusqu'à 18h30 sans interruption.

Les parents ont la possibilité d'amener leurs enfants jusqu'à 10h00 le matin.

Il est possible de les récupérer à 12h00, de les ramener à 13h30 et de les récupérer dès 16h30 jusqu'à 18h30.

### ✓ *La journée type.*

<i>Les horaires</i>	<i>Les activités</i>
<i>7h30-9h30</i>	<i>Accueil du matin : jeux libre</i>
<i>9h30-10h00</i>	<i>Présentation de la journée</i>
<i>10h00-12h00</i>	<i>• animations pour tous les groupes</i>
<i>12h00-13h00</i>	<i>Repas des petits</i>
<i>13h00-14h00</i>	<i>Repas des grands</i>
<i>13h00-14h00</i> <i>Ou 13h00-16h00</i>	<i>Temps calme pour les grands</i> <i>Sieste pour les petits</i>
<i>14h00-16h00</i>	<i>➤ animations pour tous les groupes</i>
<i>16h-16h30</i>	<i>Goûter et temps d'échanges avec les enfants</i>
<i>16h30-18h30</i>	<i>Accueil du soir : jeux libre</i>

### ✓ *Le temps d'accueil*

*L'accueil est un moment essentiel de la journée. Outre le fait de noter la présence des enfants, nous privilégions des moments calmes avec les enfants pour respecter le rythme de chacun. C'est aussi un moment d'échanges avec les parents.*

*L'accueil du soir est aussi un temps, où nous privilégions la communication avec les familles (rendu de la journée des enfants, les infos pour les prochains jours...)*

### *Les animations 3/12 ans*

*Les activités et les ateliers (créatif, sport, jeux, magie, théâtre, ...) sont programmés à l'avance par l'équipe d'animation. Ces activités respectent les visées éducatives fixées par l'organisateur et par l'équipe. Nous essayons d'équilibrer notre planning pour mieux répondre aux attentes de tous les enfants. Pour la réalisation du planning d'animation, l'équipe s'est fixée à 1 sortie et une initiation sportive ou culturelle par période. Nous souhaitons aussi mettre en place régulièrement des inter-centres comme on le fait déjà avec nos collègues du Magnoac.*

*Cependant, le planning peut être modifié en fonction des conditions météo, du prestataire, de l'état de fatigue des enfants et des idées qu'ils peuvent suggérer...*

### ✓ *Les temps de repos*

*Après le repas, une fois les plus petits en sieste, les autres enfants participent à un temps calme. Nous proposons un temps de sieste pour les enfants de 3-5 ans (selon les besoins et les demandes des parents) et un temps calme pour les 5-11 ans afin qu'ils puissent retrouver l'énergie nécessaires aux activités de l'après-midi.*

*L'équipe d'animation propose ainsi des idées de temps calmes :*

- *Lecture,*
- *Spectacle (organisé par les animateurs (mimes, ombres chinoises, marionnettes)*
- *Jeux de société*
- *Danse ou expression corporelle avec de la musique douce.*

***Un temps calme s'anime et à nous animateurs à lui donner vie.***

### III) LES MODALITES D'ACCUEIL.

---

#### a) Inscriptions, réservations et annulations.

Les inscriptions s'effectuent **impérativement** sur le Portail Famille au plus tard cinq jours avant la date d'accueil.

Les enfants des écoles de Burg et de Montastruc reçoivent également le programme dans leur cartable (Regroupement avec l'école de Bonnefont). Sauf protocole COVID-19 qui préconise le non-brassage des groupes scolaires comme c'est le cas depuis un an et demi.

Il est également possible de trouver l'ensemble de ces informations aux points d'accueil suivants :

- l'accueil de la communauté de communes,
- la Maison Enfance Jeunesse
- l'Office de tourisme du Pays de Trie et du Magnoac
- l'affichage à l'entrée des écoles
- sur le site internet : [ccptm.fr](http://ccptm.fr)
- sur la page FACEBOOK du Service Enfance Jeunesse

#### **LES INSCRIPTIONS LE JOUR MEME NE SONT PAS ACCEPTÉES.**

Le dossier de l'enfant doit être complet (fiche d'inscriptions, copies des vaccinations, attestations d'assurances...).

#### ➤ **Annulations :**

Les annulations se font au maximum cinq jours avant la date réservée directement par le Portail Famille ou auprès de la CCPTM par téléphone.

En cas de maladie, il faudra tout d'abord contacter la CCPTM pour informer de l'absence de l'enfant et fournir impérativement un certificat pour justifier l'absence sans lequel nous serons obligés de facturer la prestation.

En respectant ce délai pour les inscriptions et les annulations, cela permet d'informer très rapidement les familles et les prestataires extérieurs sur le maintien de l'accueil du mercredi, d'organiser les activités et de planifier la présence du personnel.

➤ **Fermeture :**

*Pour des raisons de fonctionnement, l'accueil pourra fermer ses portes si l'effectif n'est pas suffisant (au moins cinq enfants présents).*

*De même pour les sorties : si l'effectif global n'est pas suffisant, nous serons dans l'impossibilité de les maintenir.*

*Dans ces cas exceptionnels, le directeur aura l'obligation de prévenir les familles dans les meilleurs délais. Pour tout changement de programme.*

b) Le Transport.

*Nous utilisons régulièrement le bus pour le transport dans le cadre de sorties exceptionnelles sur les mercredis. Il y a au moins une sortie par période.*

c) L'hygiène et la santé.

*Les enfants seront sensibilisés aux règles d'hygiène élémentaire : se laver les mains avant les repas, après le passage aux toilettes...*

*En cas de blessure, l'adulte titulaire du PSC1 prendra en charge le jeune et lui administrera les premiers soins. Une trousse à pharmacie complète est disponible à la MEJ. Chaque soin est noté dans le cahier de l'infirmerie.*

*En cas d'accident plus grave ou de maladie, le directeur se charge de contacter les parents et si cela est nécessaire les secours.*

*Le personnel des accueils de loisirs n'est pas habilité à administrer des médicaments sauf Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) et exclusivement sous la responsabilité du responsable légal.*

*Cette hypothèse implique que les parents aient fourni :*

- *L'ordonnance du médecin,*
- *Les médicaments dans leur emballage d'origine au nom de l'enfant,*
- *Une autorisation parentale écrite précisant les consignes à suivre et le droit d'administrer le traitement.*

#### d) Le budget.

*Un budget prévisionnel est réalisé en début d'année civile dans le budget global de la CCPTM. Pour cette année, le budget alloué est de 2300€ pour l'accueil des 3/11 ans.*

#### e) La tarification.

*La tarification appliquée par la collectivité est une tarification modulée.*

<b>ALSH Mercredi</b>	Quotient familial inférieur ou égal à 300€	Quotient familial de 301€ à 750€	Quotient familial de 751€ à 900€	Quotient familial à partir de 901€
matin	1.50 €	2.50 €	3.50 €	4.50 €
matin avec repas	4.50 €	5.50 €	6.50 €	7.50 €
après-midi	1.50 €	2.50 €	3.50 €	4.50 €
après-midi avec repas	4.50 €	5.50 €	6.50 €	7.50 €
journée	3 €	5.50 €	6.50 €	7.50 €
Journée avec repas	6 €	8.50 €	9.50 €	10.50 €

## IV) NOTRE ACTION JEUNESSE.

---

### a) Projet éducatif de la CCPTM.

*Le projet de la Communauté de Communes s'oriente principalement vers :*

#### *Objectif transversal :*

*Développer un lieu agréable pour l'enfant et l'adolescent, un lieu de rencontre, de découverte, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échange et de dialogue avec les enfants, les adolescents et les familles.*

#### *Objectifs généraux :*

- Accueillir tous les enfants de façon collective, en dehors de leur domicile familial.*
- Favoriser pour chaque enfant et chaque jeune sa créativité, sa prise de responsabilité, la pratique d'activités de qualité, ainsi que le développement de son autonomie, en complément et en synergie avec la famille et l'école.*
- Avec les moyens humains propres à L'accueil et autant que possible en partenariat avec les associations locales, organiser et animer des loisirs éducatifs sur long terme à destination des enfants et des adolescents.*

b) Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation.

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>moyens</b>
<b>Respecter le rythme de l'enfant.</b>	<p>Permettre aux enfants de se reposer</p> <p>Donner la possibilité aux enfants de ne pas participer à l'activité</p> <p>Permettre aux enfants de proposer des ateliers.</p>	<p>laisser aux enfants des temps libres</p> <p>Instaurer des temps calmes et des temps libres</p> <p>Adapter ses animations à l'âge des enfants</p> <p>Proposer un panel d'activités aux enfants</p> <p>Installer un espace de repos</p>
<b>Favoriser l'accès à la culture en faisant découvrir aux enfants les associations et les prestataires locaux</b>	<p>Initier les enfants aux différents sports que proposent les associations locales</p> <p>Initier les enfants aux activités manuelles des associations locales</p> <p>Faire découvrir des associations locales qui proposent des activités culturelles</p> <p>Faire intervenir les prestataires locaux sur la thématique « nature »</p>	<p>Initiation rugby, hand-ball, rollers, pétanque, danse... (selon les disponibilités des associations)</p> <p>mise en place d'ateliers avec des intervenants spécialisés en activités manuelles, créatives et culturelles</p> <p>intervention sur l'environnement et le développement durable (selon les disponibilités du SMECTOM, de la Maison de la Nature et de l'Environnement et des associations locales)</p>
<b>Renforcer la qualité des offres périscolaire en permettant aux enfants d'être acteurs de leur temps d'accueil</b>	<p>Initier les enfants à être force de proposition</p> <p>Accompagner les enfants dans la création de projets (projet d'accompagnement)</p> <p>laisser choisir les activités aux enfants sur certains temps</p>	<p>Créer des moments de dialogue avec les enfants</p> <p>être à l'écoute des enfants sur leurs attentes et leurs envies</p> <p>mise en place d'une boîte à idées pour les grands</p> <p>faire des bilans réguliers sur les activités proposées</p> <p>mener des ateliers de création de projets</p> <p>laisser aux enfants la possibilité de ne pas faire l'activité</p>

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>moyens</b>
<p><b>Réduire les fractures sociales en mobilisant l'ensemble des ressources et des équipements locaux</b></p>	<p>Permettre l'accès au centre pour tous les enfants</p> <p>Mutualiser des moyens avec d'autres structures d'accueil afin de proposer Mutualisé le moyen de transport lors de sorties</p> <p>Mutualisé des infrastructures en créant de nouveaux partenariats</p> <p>Permettre une prise en charge spécifique aux enfants en situation de handicap</p> <p>Développer la citoyenneté, la solidarité, le vivre ensemble</p>	<p>Créer des partenariats</p> <p>Appliqué une tarification modulés</p> <p>Mettre en place des projets communs avec d'autres structures d'accueil</p> <p>Adapter l'accueil des enfants en situations de handicap</p> <p>Action de citoyenneté</p>
<p><b>Promouvoir le caractère éducatif en créant du lien entre les projets d'écoles du territoire</b></p>	<p>Travailler sur la thématique du projet d'école de Trie</p> <p>Travailler sur la thématique du projet d'école du regroupement Tournous-Darré, Sère-Rustaing et Villembits</p> <p>Travailler sur la thématique du projet d'école du Magnoac</p> <p>Travailler sur des projets communs</p>	<p>Proposer des rencontres avec les enseignants pour rentrer dans les projets et réaliser des animations communes</p> <p>Faire des inter-centres avec le Magnoac en mutualisant les transports</p> <p>Proposer des rencontres entre les différentes structures d'accueil</p> <p>Programmer des animations en lien aux projets d'école</p>

## b) L'évaluation.

*Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques du dit projet, le directeur rédige un bilan périodique présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir, articles de presse, photos.*

*Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif.*

*Une évaluation vise à apprécier :*

- ✓ la pertinence de l'action : les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins?*
- ✓ l'efficacité de l'action : les objectifs ont-ils été atteints? Pourquoi?*
- ✓ l'efficience : les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place?*
- ✓ l'utilité : l'action a-t-elle eu un impact sur les enfants/les jeunes? Sur leur comportement?...*
- ✓ la cohérence : les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils la traduction des priorités souhaitées?*

➤ *L'évaluation des objectifs :*

<i>Objectifs pédagogiques</i>	<i>Critères</i>	<i>indicateurs</i>	<i>Outils</i>
<b><i>Respecter le rythme de l'enfant.</i></b>	<p><i>Les enfants se reposent</i></p> <p><i>Les enfants participent ou pas aux animations</i></p> <p><i>Les projets réalisés avec les enfants</i></p>	<p><i>Le nombre d'enfants qui se repose ou qui demandent</i></p> <p><i>Le planning d'activité réalisé par groupe d'âge</i></p> <p><i>Le nombre de projets proposé par les enfants</i></p> <p><i>Le nombre d'enfants qui participent à l'activité</i></p>	<p><i>Feuilles de pointage</i></p> <p><i>Planning d'animation</i></p> <p><i>Fiches projets</i></p> <p><i>Enquête de satisfaction (enfants &amp; familles)</i></p>
<b><i>Favoriser l'accès à la culture en faisant découvrir aux enfants les associations et les prestataires locaux</i></b>	<p><i>Les enfants ont connaît les associations sportives du territoire</i></p> <p><i>Les enfants connaît les associations culturelles du territoire</i></p> <p><i>Les enfants identifient les prestataires du territoire</i></p> <p><i>Les enfants identifient les structures d'animations de leur territoire</i></p>	<p><i>le nombre d'interventions des associations sportives</i></p> <p><i>le nombre d'interventions des associations culturelles</i></p> <p><i>Le nombre d'intervention d'organismes spécifiques (SMECTOM, MNE...)</i></p> <p><i>Le nombre de sorties</i></p>	<p><i>Planning d'animation</i></p> <p><i>Devis</i></p> <p><i>Convention de partenariat</i></p> <p><i>La plaquette de communication</i></p> <p><i>Listing des associations intervenant sur les mercredis</i></p> <p><i>Enquête de satisfaction (enfants &amp; familles)</i></p>
<b><i>Renforcer la qualité des offres périscolaire en permettant aux enfants d'être acteurs de leur temps d'accueil</i></b>	<p><i>Les enfants proposent</i></p> <p><i>Les animateurs créent des projets d'accompagnements</i></p> <p><i>L'équipe met en place des projets d'enfants</i></p>	<p><i>Le nombre de fois que les enfants proposent dans la période</i></p> <p><i>Le nombre de projets d'accompagnements ou de projets d'enfants mis en place</i></p> <p><i>Le nombre de suggestions dans la boîte à idées pour les grands</i></p> <p><i>Le nombre d'ateliers de création de projets proposé par l'équipe</i></p>	<p><i>Planning d'activité</i></p> <p><i>Fiches projets</i></p> <p><i>Fiches d'activité</i></p> <p><i>Boîte à idées</i></p>

➤ *L'évaluation des objectives la suite :*

<i>Objectifs pédagogiques</i>	<i>Critères</i>	<i>indicateurs</i>	<i>Outils</i>
<b>Réduire les fractures sociales en mobilisant l'ensemble des ressources et des équipements locaux</b>	<i>L'accès au centre pour tous</i>	<i>La fréquentation</i>	<i>Liste de pointage</i>
	<i>La mixité du centre</i>	<i>Le % mixité</i>	<i>Les statistiques</i>
	<i>Créer des partenariats</i>	<i>Le nombre de partenariats</i>	<i>Les conventions</i>
	<i>La collectivité a utilisés des moyens de transports lors de sorties</i>	<i>Le nombre de mutualisation effectué à la période</i>	<i>Les partenariats avec mutualisation</i>
	<i>La collectivité a utilisés les infrastructures du territoire</i>	<i>Le nombre d'infrastructure demandés et utilisés</i>	
<b>Promouvoir le caractère éducatif en créant du lien entre les projets d'écoles du territoire</b>	<i>Les enfants identifient les différentes thématiques des projets d'écoles</i>	<i>Le nombre de projet en lien avec les projets d'écoles (E3D, REAAP...)</i>	<i>Feuille d'émergence</i>
	<i>Les enfants connaissent les projets d'école</i>	<i>Le nombre d'actions communes</i>	<i>Présence aux conseils d'écoles</i>
	<i>Collaboration entre les partenaires (associatifs/scolaires/extracolegiales (communautaires))</i>	<i>Le nombre de réunions avec les partenaires</i>	<i>Projet mis en place</i>

d) La communication.

- *Par les plaquettes distribuées en classe aux enfants, sont également consultables à la CCPTM, à l'office du tourisme, à la MEJ et sur le site internet.*
- *Par le site internet : [www.ccptm.fr](http://www.ccptm.fr)*
- *Par téléphone au 05.62.35.06.09*
- *Publication dans la presse locale lors de manifestations.*
- *Affichage sur la structure.*